



Communauté de Communes du SUD ARTOIS

5, Rue Neuve – CS 30002 – 62452 – BAPAUME CEDEX

Délibération 2022-103 du 12 juillet 2022.

L'an deux mil vingt-deux, le mardi 12 juillet à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Sud-Artois s'est réuni à l'Espace Gambetta à BAPAUME, sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques COTTEL, Président, conformément à la convocation qui lui avait été régulièrement faite le 5 juillet 2022 et dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège de l'Intercommunalité.

Etaient présents : Tous les membres en exercice à l'exception de :

Absents et excusés : Mmes C DURMORTIER, M. GARIN, E. GARRET, C. GERARD, R. MAGGIOTTO, B. MERLIN, D. TABARY, F. LETURCQ,

Mm A. DHAMEC, Y. MEMBRE, B. BRONNIART, D. WERBROUCK, G. ALEXANDRE, J.P. WISSOCQ, Ph. LEFORT, Ch. LAGNIEZ, H. COPIN, M. FLAHAUT, L. ANTINORI, E. NAWROCKI, D. BASSEUX, G. TRANNIN, M. LALISSE, P. WELELE, F. CARON, M. POUILLAUDE, J. L. DESCAMPS, Th. ROUCOU, Ch. DAMBRINE, J.M. LECORNET.

M. H. COPIN, absent et excusé, a été suppléé par M. Th. TURPIN,
M. J.M. LECORNET, absent et excusé, a été suppléé par M. J.B. CARTON,

Mme E. GARRET, absente et excusée, a donné pouvoir à M. B. VAILLANT,
Mme B. MERLIN, absente et excusée, a donné pouvoir à M. G. DUE,
Mme R. MAGGIOTTO, absente et excusée, a donné pouvoir à M. F. SELLIER,
Mme D. TABARY, absente et excusée, a donné pouvoir à Mme S. MANECHEZ,
M. J.P. WISSOCQ, absent et excusé, a donné pouvoir à Mme S. MANECHEZ,
M. M. LALISSE, absent et excusé, a donné pouvoir à Mme I. GUISE.

Objet : Culture – Demande de subventions DRAC et Région – Acquisition de matériel pour l'opération « Micro-Folies ».

La séance ouverte, Monsieur le Président expose au Conseil de Communauté le travail accompli par l'intercommunalité du Sud Artois au titre d'une programmation culturelle qui repose sur un contrat local d'éducation artistique signé avec l'Etat et plus spécifiquement la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Monsieur le Président rappelle que cette offre passe par des résidences missions d'artistes renouvelées depuis plusieurs années au profit des écoles et de différents publics (détenus, résidents des Ephad, pensionnaires de l'IME et de l'ESAT), sur un travail d'éducation artistique développé » par Tekné, par des spectacles diffusés au profit des habitants du territoire. Depuis 2015, la compétence "Lecture Publique" est devenue intercommunale. Elle se décline par la création, la construction, la gestion et l'animation d'un réseau de bibliothèques. Les bibliothèques de Bapaume, Bucquoy, Croisilles, Ecoust-Saint-Mein, Frémicourt, Hermies et Metz-en-Couture se regroupent dans le réseau LISA (Lecture Intercommunale en Sud-Artois). Les travaux de la médiathèque de Bapaume, tête du réseau seront prochainement réceptionnés.

L'intercommunalité valorise également le patrimoine mémoriel, avec le Musée Jean et Denise Letaille - Bullecourt 1917 témoignant de l'épopée des Diggers, ces valeurs ex-soldats venus de toute part du monde. Enfin, il faut également noter la présence de deux communes labélisées "Village Patrimoine du Pays d'Artois" à Bullecourt et Vaulx-Vraucourt.

Monsieur le Président évoque ensuite les conclusions des études flash menées par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) en fin d'année dernière à la suite de la labellisation de la commune de Bapaume comme lauréate de l'appel à projets « petites villes de demain » et plus particulièrement l'étude flash menée sur le volet culturel.

A ce stade, les acteurs du territoire ont mesuré l'importance de l'action culturelle dans le développement et l'identité du territoire. La prochaine ouverture de la médiathèque intercommunale, tête du réseau intercommunal de lecture publique, l'aménagement du musée de Bapaume, le projet de construction d'un complexe cinématographique place Guidet dans le cadre du programme de travaux initié par la Commune au titre de l'opération « petites villes de demain » vont venir renforcer et dynamiser l'offre culturelle et apporter une réponse aux 3 000 élèves, collégiens, lycéens et étudiants fréquentant les établissements scolaires de la commune de Bapaume.

Pour autant, Monsieur le Président rappelle que les caractéristiques d'un territoire rural induisent des difficultés spécifiques pour l'élaboration des projets culturels liés à un manque de visibilité, à une répartition diffuse par nature, à un déficit de communication et de valorisation et à une absence d'équipements structurants ou d'acteurs ressources à même de les accompagner en proximité. A cela s'ajoutent également la baisse de moyens, le manque de lieux à la diffusion notamment et le phénomène de concentration des métropoles qui aimantent professionnels de la culture et réseaux tout en attirant davantage de financements.

Forts de ce constat, Monsieur le Président précise que la commune de Bapaume, l'intercommunalité ont mené une réflexion afin de mieux accompagner les structures culturelles vers la création et la pérennisation d'actions en amenant la culture dans les villages pour la démocratiser.

Monsieur le Président présente le projet « Micro-Folies » qui cherche à réinventer la culture grâce à un modèle d'espace modulable de démocratie culturelle concevant le musée comme une expérience vécue et vivante. Cette expérimentation, d'abord testé aux Halles de La Villette dans laquelle le visiteur est autant spectateur qu'acteur d'un musée devenu virtuel. Plus que proposer une nouvelle forme d'accès à la culture, ce projet veut diffuser cette forme de savoir partout sur le territoire qu'il soit urbain ou rural en adoptant un modèle modulable et temporaire qui permet à n'importe quel espace d'accueillir cette prestation. Ce sont donc tous les enfants, tous les citoyens, toutes les associations, tous les acteurs culturels et toutes les municipalités qui sont concernés par ce projet d'accès à la culture mais aussi de redynamisation de l'espace. Ces lieux éphémères font office à la fois de musée numérique grâce à un écran géant et des tablettes mais aussi de « FabLab » et d'espace de rencontre et d'apprentissage.

Monsieur le Président indique que cette initiative de musée de proximité numérique s'inscrit dans le plan gouvernemental "Culture chez vous" qui vise tout particulièrement les territoires culturels prioritaires et les bassins de vie les moins bien équipés et les plus éloignés des offres culturelles. Le musée de Bapaume est pressenti pour accueillir le matériel technique du dispositif « Micro-Folies » en tant que base arrière de l'opération.

Monsieur le Président détaille le matériel nécessaire au fonctionnement du dispositif et précise que ce dernier représente un investissement de 44 457,00 € HT (53 348,80 € TTC). La Direction Régionale des affaires Culturelles (Etat) et la Direction de la Création Artistique et des Pratiques Culturelles de la Région Hauts de France (DCAPC) ont émis un avis favorable à cette opération qui s'inscrit dans la programmation culturelle de l'intercommunalité du Sud Artois. Cet investissement est susceptible de bénéficier de subventions au titre de la DRAC pour un montant de 20 000,00 € et au titre de la Région Hauts de France pour 15 000,00 €.

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- d'approuver le projet « Micro-Folies » et le programme d'animations culturelles qui en découle ;
- d'approuver l'investissement nécessité par la mise en œuvre de ce programme ;
- de solliciter le soutien financier de la DRAC et de la DCAPC de la Région Hauts de France sur cet investissement ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier ;
- de prévoir les crédits nécessaires de cette occupation dans le cadre du budget principal de l'intercommunalité (opération 10).

Ainsi fait, délibéré, certifié et rendu exécutoire les jour, mois et an que susdits.

Pour extrait conforme.

*Certifié et rendu exécutoire par affichage
et transmission en Préfecture*

Le Président,

Le Président,



Jean-Jacques COTTEL.

Jean-Jacques COTTEL.

DEL. 2022-103 du 12/07/2022

Culture – Projet Micro-Folies

Demandes de subvention DRAC et Région.